
DISCRIMINATION ET LOGEMENT

Une pandémie qui conduit
au mal-logement

Recueil de témoignages de locataires à qui ont a refusé la location d'un logement pour des motifs liés à la COVID-19 alors que le Québec traverse la pire crise du logement des 15 dernières années.



**REGROUPEMENT DES
COMITÉS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DU QUÉBEC**

Juin 2020

Les locataires touchés par une double crise discriminés impunément

Avant même l'arrivée de la pandémie de la COVID-19, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) était sur un pied d'alerte puisque le taux d'inoccupation des logements, se situant à **1,9% en moyenne** au Québec, était au plus bas niveau des 15 dernières années. Dans certaines régions, **le taux frôlait même le 0% pour les logements de trois chambres et plus**. Avec la rareté des logements, nous prévoyions déjà une augmentation de la discrimination de la part des propriétaires qui, sans crainte de réelles représailles, **perpétuent des pratiques illégales**.

À la crise du logement dont les effets se faisaient déjà sentir l'année dernière, s'est ajoutée la crise de la COVID-19 qui apporte son lot de conséquences pour les ménages locataires et plus particulièrement, pour ceux dont les revenus sont plus précaires. Selon Statistique Canada, le taux de chômage se situait à 17% dans la province pour le mois d'avril ce qui en fait la province la plus durement touchée au pays. Les personnes occupant des emplois précaires, mal rémunérés ou à temps partiel sont celles qui sont les plus durement touchées. Fort à parier que ces personnes sont locataires et que la perte de leurs revenus, qu'ils étaient « stables » ou non avant la pandémie, complique drôlement leur recherche de logement **puisque plusieurs propriétaires demandent des preuves d'emploi avant de conclure un bail**.

Méthodologie

À l'heure actuelle, nos membres, les comités logement situés dans les différentes régions du Québec, reçoivent de nombreux appels de locataires paniqués qui n'arrivent pas à trouver de logement et **qui s'inquiètent de devoir trouver des solutions temporaires à la veille du 1er juillet**. Certains des témoignages reçus se retrouvent dans les pages suivantes. D'autres ont été récoltés suite à des appels sur les médias sociaux.

La discrimination que vivent les locataires lorsqu'ils et elles sont à la recherche d'un logement est difficilement visible. Peu portent plainte parce que le processus ne leur garantit pas un toit. Il n'y a donc pas de statistiques valables à cet effet. Qui plus est, **la discrimination se déroule trop souvent de manière indirecte**. C'est le cas lorsqu'un propriétaire, en découvrant la condition sociale, l'âge, l'état civil, l'origine ethnique, la présence d'enfants, l'orientation sexuelle ou la présence d'un handicap d'une personne prétend soudainement qu'un logement est loué.

Afin de rendre un peu plus visible ce type de discrimination, le RCLALQ recense les annonces de logements à louer qui sont discriminatoires et recolle les témoignages des locataires discriminés. **Pour que cesse définitivement cette pratique illégale, le RCLALQ demande que la Régie du logement ait juridiction sur tout le processus de location d'un logement**.

Des propriétaires qui ne se gênent pas pour discriminer

Les captures d'écran suivantes ont été récoltées sur des groupes Facebook de propriétaires. Plusieurs d'entre eux **n'hésitent pas à échanger sur les méthodes à prendre pour discriminer leurs candidatEs locataires sans se faire poursuivre.**

[Redacted] De mon expérience, ceux qui te propose des loyer en avance ou qui essaye d'être trop ton ami en partant = méfiance. J'ai sur 10 visites des sans-abris, des BS sans revenus, des criminel dangereux et même quelqu'un qui fait de la fraude ! J'ai 20 visites total à mon expérience. Donc, pour mon cas c'est devenue la norme les évaluation. J'ai payé 500\$ en évaluation et JE NE REGRETTERAI JAMAIS MON CHOIX !! Ne soit pas gratteux. Jaques Lépine dit: Vaut mieux un logement vacant que mal loué.

J'aime · Répondre · 3 sem · Modifié



« J'ai, sur 10 visites, **des sans-abris, des BS sans revenus, des criminels dangereux** et même quelqu'un qui fait de la fraude! »

[Redacted] Lorsque vous êtes à louer , toujours mentionnez qu'il y a une liste ou une autre personne devant pour vous garder une porte de sortie !
Simplement dire que la demande n'est pas retenue 😊
En t'en que propriétaire je me garde le droit de choisir ma clientèle.

J'aime · Répondre · 12 sem



« Toujours mentionner **qu'il y a une liste ou une autre personne devant pour vous** garder une porte de sortie ! »

[Redacted]
Il n'y a discrimination que là où il y a matière à la prouver. À CHAQUE fois que tu rencontre un nouveau potentiel, avant même de dire bonjour tu lui spécifie que quelqu'un es passé avant et que quelqu'un va passé après. Que tu traite les demandes en ordres. Regarde sa réactions et sil te semble encore correct commence la visite du logement. Ça te protégera des foutus bouguons qui exploite le système et d'un recours pour discrimination . Reste toujours de marbre comme au poker , ne parle pas laisse le jaser à être mal à l'aise si il le faut. Choisir tes locataires c'est la clé de ton succès ou de ton enfer en immobilier. La seconde est d'inspirer le respect et la sympathie.

J'aime · Répondre · 12 sem · Modifié



« Ça te protégera des **foutus bouguons** qui exploitent le système et d'un **recours pour discrimination.** »

C'est dommage mais un BS est malheureusement protégé par le gouvernement qui leurs remettre notre argent.

Regis du logement vous faites decamper cette vermine et vous assumer la perte.

C'est dommage mais tout loyer en haut de 500\$ c'est trop dispendieux pour un BS. Il peuvent avoir un bon crédit quand même mais non pas les moyens de payé du 1020\$ Par mois. Cette personne reçoit le montant de votre loyer comment voulez vous quel le paye quand elle doit faire vivre deux enfants. Elle doit dépensé minimum 500\$ 600\$ juste pour la nourriture.

Bonne chance

JAMAIS prendre un BS dans un beau logements plus que 500\$ demande les références de l'employeur pour valider sil travaille et as les moyens de payé.

J'aime · Répondre · 22 sem



Demande attestation d'emploi et dernier talon de paye

J'aime · Répondre · 14 sem



Non permis par la loi. Qui donnerais cette information la.

J'aime · Répondre · 14 sem



si la personne dit non tu fais juste dire ok je réfléchis a ça j'ai d'autres candidats. On est en pénurie de logements c'est très correct de demander. Si tu demandes pas et qu'après la personne paye pas ses loyers tu as beau être légal la régie va pas te faire des virements ...

J'aime · Répondre · 14 sem



Exactement ce que je fais. Ils les fournissent toujours.

J'aime · Répondre · 14 sem

Tu dis à chaque potentiel locataire qui entre dans ton logement en visite que tu as eu une visite avant et qu'une autre va suivre, même si c'est faux. Tu choisit judicieusement le meilleur candidat et si un mécontent appel tu lui dis qu'un autre avait priorité dans la liste, ce qui es légal et pas mal plus tranquille. Surtout qui peut rien dire contre ça.

Tes meilleures armes sont ton silence(évite de répondre au candidat pas intéressant, dit en toujours le moins possible), tes accusé réception(ta preuve de due diligence sur chaque dossier) et ton esprit avisé(toujours se renseigner de comment fonctionne un système, pas ce qui est légal ou pas). En affaire , il n'y a pas d'amis , juste des bon coup et des moins bons.

J'aime · Répondre · 17 sem · Modifié



« JAMAIS prendre un BS dans un beau logement de plus de 500\$. Demande les références de l'employeur pour valider s'il travaille et a les moyens de payer. »

« Si la personne dit **non** (pour fournir l'attestation d'emploi et le dernier talon de paie), **tu fais juste dire ok je réfléchis à ça**, j'ai d'autres candidats. »

« Tu dis à chaque potentiel locataire qui entre dans ton logement en visite que tu as eu une visite avant et qu'une autre va suivre, **même si c'est faux.** »

Des annonces de logement discriminatoires

Même si la discrimination vécue par les locataires **n'est généralement pas visible** parce qu'elle se déroule insidieusement lors de la visite du logement, certains propriétaires affichent déjà des motifs de discrimination **directement dans leurs annonces de location**. Ces pratiques sont encore plus facilitées **en ces temps de pandémie puisque sous le couvert de la distanciation physique**, plusieurs propriétaires sélectionnent plus activement leur futurE locataire en demandant, préalablement, différentes **informations personnelles** telles que les sources de revenus, les talons de paie, les références de l'employeur, etc.

Pourtant, les sites de petites annonces tels que Kijiji ont la responsabilité de ne pas publier des annonces discriminatoires. Le **peu de sanctions à l'égard des annonceurs perpétue également la discrimination vécue par les locataires** qui sont à la recherche d'un logement.

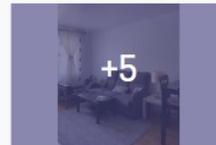
Big 4 1/2 apartment in the Rosemont near Viau and Beaubien

890,00 \$



Très grand 4 1/2 [redacted] à louer. 890\$ par mois dans un immeuble de 6 appartements. Situé au deuxième étage avec un balcon devant et un balcon en arrière et un espace de rangement (locker). Appartement non-fumeur, et les animaux ne sont pas admis. Électricité aux frais du locataire. Emplacement pour des installations de Lave-vaisselle, laveuse et sècheuse dans l'appartement. L'appartement est non-meublé. Les stationnements sur la rue sont sans vignette. Crédits informations demande!

En raison de Covid-19, les locataires qui seront acceptés pourront visiter l'appartement avant de signer le bail. Si vous êtes intéressé, veuillez m'envoyer un courriel: [redacted] Étapes à suivre: 1. Nom et prénom, votre adresse actuelle 2. nombre de personnes (année de naissance, relation avec vous) 3. Votre position et votre lieu de travail. 4. Votre revenu actuel. 5. Nom, numéro de téléphone et adresse de votre propriétaire actuel. Après la visite, si vous êtes satisfait, le bail sera signé.



En raison de la COVID-19, les locataires qui seront acceptés pourront visiter l'appartement avant de signer le bail. Si vous êtes intéressés, veuillez m'envoyer un courriel. Étapes à suivre : 1– Nom et prénom, votre adresse actuelle; **2– Nombre de personnes (année de naissance, relations avec vous); 3– Votre position et votre lieu de travail; 4– Votre revenu actuel.**



Pour privilégier les visites nous et par sécurité pour tous nous vous demandons dans la mesure du possible d'envoyer vos documents au préalable . Deux dernière adresse de residence et personne ressources a joindre , attestation d'etude ou lettre de reference l'employeur et enquete de credit detailles (pas seulement la cote de credit) et toutes pret et bourse . Le tous et requis pour les partie qui seront sur le baux et les documents doivent dates de moins de trois mois . Toutes question ou demande qui me sera adresse et vous pouvez trouve reponse dans l'article ne sera pas repondu , vu un grand nombre de demande . Un animal de compagnie et accepte s'il et castre et si vous voyez l'annonce c'est qu'il est disponible . Mon courriel et [REDACTED]

« Pour privilégier les visites, par sécurité pour tous, nous vous demandons dans la mesure du possible, d'envoyer vos documents au préalable : Deux dernières adresses de résidence et personne ressource à joindre, attestation d'études ou **lettre de référence de l'employeur et enquête de crédit détaillée (pas seulement la cote de crédit) et tous prêts et bourses**. Le tout est requis pour les parties qui seront sur les baux et les documents **doivent datés de moins de trois mois**. »

Description

****BESOIN D'AVOIR UN EMPLOI STABLE ET RÉFÉRENCE. ENQUETE DE CREDIT SERAIT FAIT, SVP NE CONTACTER PAS SI VOUS ETES SANS EMPLOI****

1½ A LOUER TRÈS BIEN PLACÉ
SEMI-ÉQUIPÉ
JUSTE À CÔTÉ DE L'AUTOROUTE 20, 520, ET 13
À 3 MINUTES DE L'AÉROPORT DE MONTREAL
À UNE RUE DE BUANDERIE, RESTAURANTS, PARC, ET GROSSE PISCINE PUBLIQUE
À 3 MINUTES DU BORD DE L'EAU LACHINE/DORVAL
PROCHE DES ÉCOLES
À QUELQUES MINUTES DES GROS MAGASINS (WALMART, MAXI, IGA, LA BAIE, PHARMAPRIX)
RECHERCHONS QUELQU'UN CALME SANS ANIMAUX
STATIONNEMENT GRATUIT SUR LA RUE
CHAUFFAGE NON INCLU
VEUILLEZ CONTACTER [REDACTED]
**** SVP PAS DE COURRIELS APPELS SEULEMENT ****

507 visites

1½ A LOUER TRÈS BIEN PLACÉ

580,00 \$
Aucune charge comprise

Canada (Afficher la carte)
Publiée il y a 5 jours

Appartement | Pièces: 3 1/2 | Salles de bain: 1

« **Besoin d'avoir un emploi stable** et références. Enquête de crédit sera fait. **SVP ne contactez pas si vous êtes sans emploi.** »






Description

Bonjour,

*****DISPONIBLE*****

****BACHELOR 3 1/2 À LOUER DISPONIBLE JUILLET 2020**** TOUT MEUBLÉS AU COMPLET**

****LOYER À LONG TERME**** POUR 1 PERSONNE SEULEMENT**** PAS DE COUPLE**** UNE PERSONNE QUI TRAVAIL** RESPECTUEUX, TRANQUILLE, STABLE, HONNÊTE, RESPONSABLE ET PROPRE. ****GENS SÉRIEUX S.V.P**** NON-FUMEUR**** PAS D'ANIMAUX ADMIS**** (PAS DE CHIENS, PAS DE CHATS, ETC)****

****PROPRIÉTAIRES TRANQUILLES ET TRÈS SÉLECTIFS DANS LEUR CHOIX DE LOCATAIRE****

***** 1 CHAMBRE FERMÉE***** LE BACHELOR EST SITUÉ DANS LE SOUS-SOL D'UNE BELLE RÉSIDENCE, BIEN ÉCLAIRÉ ET TRÈS TRANQUILLE, RÉNOVÉ ET PEINTURÉ. BEAUCOUP D'ESPACE DE RANGEMENT, GRANDES PIÈCES LUMINEUSES. À PROXIMITÉ DE PLUSIEURS SERVICES, PONT CHAMPLAIN ET AUTOROUTES 10 ET 30.

*****INCLUSION***** MEUBLES AU COMPLET ET MATELAS NEUF, TABLE DE CUISINE ET 4 CHAISES / MICRO-ONDE / CAFÉTIÈRE / GRILLE-PAINS / POÊLE / FRIGIDAIRE / LAVEUSE / SÈCHEUSE / BOUILLIÈRE / CHAUDRONS / VAISSELLES / USTENSILES. LITÈRES / SERVIETTES / CAUSEUSE / TABLE DE SALON / TÉLÉVISION, 1 LIT DOUBLE NEUF / COMMODE / LAMPES.

*****LE PRIX INCLUS**** CHAUFFÉE / ÉCLAIRÉ / EAU CHAUDE / AIR CLIMATISÉ / 1 PLACE DE STATIONNEMENT / DÉNEIGEMENT.

POUR 1 PERSONNE SEUL TRANQUILLE / NON-FUMEUR ET BONNES RÉFÉRENCES / ENQUÊTE DE CRÉDIT EXIGÉE.

*****NON-INCLUT DANS LE PRIX: INTERNET (WI-FI) / CÂBLE TÉLÉVISION / TÉLÉPHONE*****

P.S. LES VISITES SE FONT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT LE LOGEMENT SERA DISPONIBLE JUILLET 2020.

59 visites

****BACHELOR 3 1/2 POUR 1 SEUL PERSONNE TRANQUILLE* TOUT MEUBLÉS**** **825,00 \$**
Toutes les charges comprises

St-Hubert, QC, Canada (Afficher la carte)
Publiée il y a 15 heures

« Loyer à long terme. Pour 1 personne seulement. Pas de couple. **Une personne qui travaille.** Respectueux, tranquille, stable, honnête, responsable et propre. [...] Propriétaires tranquilles et **très sélectifs dans leur choix de locataire.** »





Description

CANDIDATE MUST PAY 50\$ FOR CREDIT APPLICATION IF APPROVE WE GIVE 50\$ CREDIT ON THE FIRST MONTH RENT. WE DO FULL TENANT CREDIT VERIFICATION AND REGIE CHECK THIS MAY TAKE 48HR CANDIDATE MUST HAVE A FULL TIME JOB AND MUST HAVE PREVIOUS LEASE FOR MORE THAN 2 YEARS, WE MUST CONTACT YOUR CURRENT LANDLORD

Sunny and clean 2 closed bedrooms NDG

Large living room Included Fridge & Stove washer dryer

Heat and hot water NOT INCLUDED

Easy parking on the street Close to the Public transportation

Walking distance to Richardson Hospital

Close to shopping center, schools and city pool

The apartment is fully renovated

If you want a visit please call [redacted] from 9am to 7pm ONLY

185 visites

4 1/2 JULY FIRST ground floor NDG call for visit **935,00 \$**
Aucune charge comprise

Montreal, QC, Canada (Afficher la carte)
Publiée il y a un jour

Appartement | Pièces: 4 1/2 et coin détente | Salles de bain: 1

« We do full tenant credit verification and Régie check this may take 48hr. Candidate **must have a full time job** and **must have previous lease for more than 2 years.** »

Des locataires discriminés en raison de leur source de revenus

Avant de signer un bail avec un candidatE locataire, le **propriétaire est en droit de vérifier s'il ou elle a la capacité de payer le loyer demandé**. Cela peut se faire avec une référence de l'ancien propriétaire, une lettre d'une institution financière qui confirme ses bonnes habitudes de paiement ou un extrait du dossier de crédit que peut fournir gratuitement le futurE locataire.

Certains propriétaires en demandent plus : revenus annuels, références de l'employeur, talon de paie, T4, relevés bancaires et autres. D'autres **ont des préjugés quant aux sources de revenus** des candidatEs locataires sans réellement connaître leurs habitudes de paiement de loyer. Même s'il s'agit d'un **motif de discrimination** reconnu par la *Charte des droits et libertés de la personne*, les propriétaires poursuivent de telles pratiques **puisque les sanctions se font rares et la demande est toujours au rendez-vous**.

En ces temps difficiles où les logements sont rares et les revenus à la baisse, **la recherche de logement est un parcours difficile pour les locataires** et spécialement ceux et celles qui sont à faible revenu. **Les familles, les personnes racisées et les personnes en situation de handicap** qui ont souvent des revenus modestes sont encore plus touchées par cette forme de discrimination.

« J'ai dû faire une pause dans ma recherche de logement pour préserver ma santé mentale. Je n'étais pas consciente de la pénurie d'appartements, je n'aurais pas dû mettre fin à mon bail. Même si je sais que je suis la première à répondre à une annonce, le propriétaire me dit que c'est déjà loué. Les proprios reçoivent tellement de réponses qu'ils se perdent, ils ne savent plus qui leur répond en premier. [...]

On m'a déjà refusé la location d'un logement parce que je n'avais pas de chum, un revenu n'était pas suffisant pour le propriétaire même si je fais un très bon salaire. D'autres me disent que c'est plus cher si on veut être plus d'une personne sur le bail.

Avec la COVID, il y a des propriétaires qui m'ont demandé des dépôts de 1750\$ d'un coup parce qu'ils avaient peur que je ne paie pas le loyer. [...]

La majorité des loyers que je trouve sont à 850\$. C'est trop cher, mais là, je n'ai plus le choix. »

Locataire anonyme

« Je suis une mère de famille de 5 enfants et je vais accoucher de mon 6e au mois d'août. Mon propriétaire reprend mon logement le 1er juillet et je fais des appels tous les jours pour trouver un logement. J'ai consulté le Service de référence de l'OMH de Montréal, mais les loyers disponibles sont trop chers. Je suis bénéficiaire de l'aide sociale parce que je dois m'occuper de mon mari malade. Les propriétaires refusent toujours de me louer un logement parce que je suis trop pauvre et que j'ai trop d'enfants. »

Locataire anonyme

« I am a mature nursing student with 2 young adults. I use to live in Verdun. My landlord evicted me under the false pretence of repossession when he actually has the intention of renting for 2 times my rent. [...]

At my old rental price of \$850 all I could afford is a 1 bedroom. No one would rent me and my girls. I then tried to stretch my budget even though it was a bit unrealistic. By doing so, I could afford a two-bedroom. However, landlords refused to have me apply because they said that loans and bursaries are not considered to be a means of income. I am also a part-time employee for a home care agency, but it is not alone to prove that I have a reliable income.

In one occasion I asked the school social worker to help me because I was becoming desperate. She linked me with an agency in Verdun. For a 4 bedroom I was going to be paying \$1100, nothing included. I filled application with a guarantor. Because my guarantor was black, I was told that my guarantor did not make enough income to help me qualify.

Since November 2019, me and my girls have been homeless. It has been a constant battle to find housing. We have been to all kinds of community organization, social services and we have not found anything to rent yet. »

Anonymous tenant

« Ça fait près d'un an et demi que je me cherche un appartement. Je vis avec mes enfants chez mes parents et c'est plutôt difficile. Ma mère est à la maison parce qu'elle est invalide. Elle a besoin d'une chambre pour avoir un lit adapté. Depuis qu'on habite ici, elle se prive de son confort et dort sur une chaise dans le salon.

On me refuse la location de logement parce que je ne travaille pas et que je suis bénéficiaire de l'aide sociale. Je sens les préjugés, mais j'ai eu besoin d'aide pour me sortir du trou, repartir ma vie à neuf et avoir la chance de faire un métier que j'aime. »

Sonia Goulet

« J'ai dû arrêté de travailler il y a quelques années pour des raisons de santé. Ça a eut des impacts négatifs sur ma cote de crédit et j'ai dû faire appel à l'aide sociale pour combler mes besoins de base. Quand je cherchais un logement, je me faisais toujours refuser par les propriétaires pour ces deux raisons-là. Je me suis inscrit rapidement sur les listes d'attente pour obtenir un logement social. À la fin de l'hiver, j'avais espoir d'avoir bientôt un logement mais la COVID-19 est arrivée et l'organisme a arrêté de prendre de nouveaux locataires. Je suis stressé, je cherche constamment un logement. Quelles sont les options qu'ils me restent? J'ai la chienne en ce moment, car je dors sur le divan d'un ami. »

Alexandre

On vous a refusé la location d'un logement pour des motifs discriminatoires? Des ressources existent pour vous aider!

Les motifs de discrimination reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne* sont les suivants :

- Origine ethnique ou couleur de peau;
- Sexe, identité ou expression de genre
- Grossesse (être enceinte ou en congé parental)
- Orientation sexuelle
- État civil, c'est-à-dire la situation familiale d'une personne (être célibataire, mariéE, divorcéE, avoir ou non des enfants)
- Âge
- Religion
- Convictions politiques
- Langue
- Condition sociale, c'est-à-dire la situation sociale d'une personne en raison de son revenu, de son métier ou de son niveau de scolarité (être étudiantE, retraitéE ou bénéficiaire de l'aide sociale ou de l'assurance emploi, par exemple). Un propriétaire est en droit de vérifier votre capacité à payer le loyer, mais il ne peut pas discriminer selon la source du revenu
- Handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap (avoir recours à un chien d'assistance ou se déplacer en fauteuil roulant par exemple)

Comment porter plainte?

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse est l'organisme qui peut recevoir votre plainte. Avant de les contacter, vous devez avoir en main un maximum de preuves incluant :

- L'annonce du logement à louer (capture d'écran, coupure de journal)
- Copie du formulaire de prélocation complété, échanges courriels ou texto avec le propriétaire qui démontrent son refus
- Date et heure du contact téléphonique ou de la visite du logement
- Nom et coordonnées du propriétaire ou de la personne mandatée
- Si possible, au moins 1 preuve (témoin, photo de la pancarte, texto, amiE qui a appelé après nous et qui s'est fait offrir une visite) que le logement est toujours disponible

Pour joindre la Commission : 1-800-361-6477

Après votre appel, les agentEs de la Commission peuvent intervenir rapidement (dans un délai de 24 à 48 h) en contactant le propriétaire fautif pour lui rappeler ses obligations en vertu de la *Charte*. Pour plusieurs personnes, cette démarche fonctionne. Pour les autres, une plainte en bonne et due forme peut être déposée afin qu'une enquête soit menée.

Vous avez des questions concernant vos droits en tant que locataire?

Contactez le comité logement le plus près de chez vous en consultant notre site internet www.rclalq.qc.ca.



REGROUPEMENT DES
COMITÉS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DU QUÉBEC

6839, rue Drolet
Montréal, Québec, H2S 2T1
514.521.7114 | 1.800.521.7114
www.rclalq.qc.ca | rclaq@rclalq.qc.ca